ID: 014-200065589-20250520-2025_70-AI

Publié le 21/05/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES

1 rue Guéritot 14370 ARGENCES ☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation : 09.05.2025 Date d'affichage 09.05.2025

Nombre de conseillers :	
En exercice	44
Présents	26
Titulaires	26
Suppléants	0
Pouvoirs	12
Votants	38
19h27 Arrivée titulaire	+1
19h28 Arrivée titulaire	+1
Votants	40
Quorum	23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq le quinze mai à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Chicheboville de la commune de Moult-Chicheboville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents: M. Dominique DELIVET, Mmes Florence GUERIN, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mmes Laurence MAUREY, Sophie de GIBON (arrivée à 19h28), MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY (arrivée à 19h27), Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Patrice MARTIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: M. Gilbert GEMY (pouvoir à Lydie MAIGRET), Mme Marie-Françoise ISABEL (pouvoir à Jacques-Yves OUIN), M. Thomas LEROY (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Mmes Marianne TURPIN (pouvoir à Florence GUERIN), Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), MM. Eric DUVAL (pouvoir à Joël DUGUEY), Philippe PIARD (pouvoir à Régine ÉNÉE), Daniel BUISSON (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), Mmes Alexandra LEPINAY (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Christel POIROT (pouvoir à Stéphane CASTEL), M. Didier LEMONNIER (pouvoir à Claude FOUCHER), Mme Céline LEGRIGEOIS (pouvoir à Olivier GUILLEMETTE), M. Alain BOHEME.

Absents : MM. Stéphane AMILCAR, William HERFORT, Mme Laurence MORIN.

Secrétaire de séance : M. Guillaume LECOEUR

Délibération n° 2025 / 70

Objet: APPROBATION DU PROCES VERBAL - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 3 avril 2025

Il convient d'approuver le procès-verbal du Conseil communautaire de Val ès dunes du 3 avril 2025.

À la demande de Mme BAUGAS concernant le montant de 500 000 euros en « construction » pour les logements d'urgence VIF voté lors du budget et qui diffère du montant présenté préalablement en Commission finances, des précisions sur le montant seront apportées au prochain Conseil communautaire.

Les remarques éventuelles sont annexées au PV du Conseil du 3 avril 2025.

Envoyé en préfecture le 21/05/2025 Reçu en préfecture le 21/05/2025 Publié le

ID: 014-200065589-20250520-2025_70-AI

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins 1 abstention :

🔖 Approuve le procès-verbal de la séance du 3 avril 2025.

Val ès dunes

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance, Guillaume LECOEUR

Le Président, Philippe PESQUEREL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr